



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Après six mois en grève chez Nexans à Québec Les Métallos votent librement dans une proportion de 94 % contre les offres patronales

Québec, 15 décembre 2006. Suite à l'ordonnance de la Commission des relations de travail (CRT) de tenir un vote en réponse aux doléances de la compagnie Nexans, le Syndicat des Métallos (FTQ) a tenu un nouveau vote secret hier soir en présence de deux agents de la CRT. Les travailleurs ont rejeté dans une proportion de 94 % les offres patronales et le protocole de retour au travail. « L'employeur vient d'avoir sa réponse. Ses manœuvres douteuses dont une publicité négative dans les journaux dans une tentative de passer par-dessus la tête du syndicat et du comité de négociation, ont lamentablement échoué. La compagnie doit revenir avec non seulement des nouvelles propositions mais aussi une volonté de négocier une convention collective de travail », a déclaré Gordon Ringuette, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

Ce dernier a poursuivi en soulignant que c'est la première fois à sa connaissance qu'une compagnie va aussi loin dans l'ingérence dans la vie syndicale d'un syndicat. « Nous sommes très déçus, dit-il, de voir que la CRT ait accepté d'être complice d'une compagnie aussi antisyndicale. Nos membres ont pris leur décision collectivement et démocratiquement à toutes les étapes. Tous nos dirigeants sont élus au suffrage universel. Notre constitution est très claire. À ce que je sache, les dirigeants de la compagnie ne sont pas élus. Ce sont eux qui devraient prendre des leçons de démocratie. Nous aurions d'ailleurs quelques suggestions à leur faire à ce chapitre. Au lieu de discréditer les travailleurs et leur syndicat, ils devraient regarder dans leur propre cour et arrêter de dépenser futilement des sommes importantes d'argent. Ils pourraient les verser en salaires ou en avantages sociaux à ceux et celles qui les font vivre. Ce serait un geste nettement plus positif ».

Le président de la section locale, Daniel Lapointe, a souligné que les membres appuient leur syndicat depuis le début du conflit. « Le vote d'hier a montré qu'ils étaient encore derrière nous. Je suis très fier de milité avec mes confrères et mes consœurs de travail. Ils sont extraordinaires. Nous allons gagner notre grève ».

Les 92 Métallos de l'usine de fabrication de câbles électriques de la compagnie Nexans à Québec sont en grève depuis le 13 juillet dernier. Rappelons qu'ils avaient rejeté par vote secret dans une proportion de 98 % les offres patronales et qu'ils s'étaient prononcés, toujours par vote secret, en faveur de la grève dans une proportion de 93 %.

Les principaux points en litige sont le rattrapage monétaire dans le régime de retraite, une pause-café que l'employeur veut couper pour les horaires de travail de 12 heures alors qu'il maintient celle des travailleurs et travailleuses œuvrant sur les quarts de travail de 8 heures. Les salaires, le plancher d'emploi et les vacances sont également au cœur de ce litige.

(30)

Pour information : Gordon Ringuette, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 628-8222 ou (418) 952-2545